



ARAZELLE

Foyer d'hébergement
avec crèche

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



SOMMAIRE

- 03** Le mot de la présidente
- 06** Le mot du directeur général
- 10** Le mot de la directrice de crèche
- 12** Services et prestations d'Arabelle
- 14** AEPI : accompagner et orienter les demandes d'hébergement
- 16** Portrait d'une résidente
- 18** Destination vingt-sept : ouvrir les portes de la culture
- 20** La socio-esthétique : prendre soin de soi et aller de l'avant
- 21** Parler pour avancer : les groupes de parole au foyer
- 22** Etudier pour se reconstruire
- 24** La zoothérapie au foyer
- 26** Portraits d'équipe
- 28** La santé au foyer Arabelle
- 30** Chiffres clés 2025
- 31** Comptes
- 34** Remerciements

Rapport d'activités réalisé par :
Eglantine DELUZ
Marie-Fleur PEROCHEAU

Crédit photos :
Rebecca BOWRING
Ghislaine HEGER

LE COMITÉ

Présidente

Madame Anne-Lise Schweizer

Vice-présidente

Madame Eléonore Gonnet

Trésorier

Monsieur Steve Candolfi

Membres

Monsieur Michael Anders

Monsieur Serge Guinot

Madame Marie Leblanc-Vigal

Madame Katia Staehli

Monsieur Félix Stämpfli

Directeur général

Monsieur Marc-Antoine La Torre

Directrice de la crèche

Madame Sandra Fredon

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Dimanche 8 mars 2026, journée internationale des droits des femmes. J'écoute et je lis, depuis ce matin, dans la presse, les discours et les déclarations des femmes et des hommes invités à s'exprimer sur le sujet. Beaucoup d'idées et de propositions intéressantes sont énoncées, mais je me demande combien se réaliseront. Dans les années 2000, un slogan « Des paroles aux actes » était souvent brandi. Il est particulièrement pertinent dans le cadre des violences faites aux femmes car, dans ce domaine, seuls les actes comptent vraiment pour les victimes.

Et Arabelle dans tout cela ? Paroles ou actes ?

Je dirais un peu des deux. Aucun doute, Arabelle avance, lentement peut-être aux yeux de certain.es, mais sûrement, et surtout conformément à sa philosophie et à ses engagements.

Arabelle en 2025, c'est : dix-sept chambres, huit logements relais, une crèche ouverte aux enfants hébergés au sein du foyer et aux enfants de la commune d'Onex, des éducateur·trices sociaux·ales et des assistantes socio-éducatives, des collaborateur·trices administratif·ves, des cuisiniers, des stagiaires, des civilistes, une logopédiste, une psychomotricienne et des prestataires externes.

Toutes ces personnes spécialisées travaillent sur place, ce qui permet une prise en charge rapide des situations et une interaction entre les spécialistes concerné.e.s par les mesures mises en place, ainsi qu'avec l'équipe éducative.

On sait depuis longtemps qu'il est important d'agir rapidement lorsque des carences ou des troubles sont constatés chez un enfant.

Cela comprend également les prestations mobiles, ayant chacune une mission déterminée, soit dans le suivi des résidentes après leur sortie du foyer, soit dans la prévention des violences ou de leur escalade. Cette prise en charge, tout comme celle de nos résidentes, est faite en collaboration avec les services spécialisés de l'État, des HUG (Hôpitaux universitaires de Genève) et d'autres partenaires privés vers lesquels les femmes et les enfants sont dirigés.

Les auteurs de violences ne sont pas oubliés et font partie des dispositifs mis en place.

L'année 2025 marque aussi, pour Arabelle, la concrétisation de son projet de transformation de nos locaux. Si tout se passe bien, les travaux pourront commencer en 2027.

Arabelle n'est certes qu'une goutte d'eau au milieu d'un océan de besoins. Mais cette goutte existe : elle agit, elle se développe et s'adapte aux multiples situations qu'elle est appelée à gérer au quotidien, aux multiples personnalités de ses résidentes et de leurs enfants. Elle s'efforce, dans ce contexte, de mettre en place tous les dispositifs dont les femmes et les enfants pourraient avoir besoin pour se projeter dans l'avenir et prendre



une part active dans leur destin ; en un mot : « pour s'en sortir, retrouver un sentiment de sécurité, oublier la peur ».

« **Quand on n'a plus d'espoir, tout s'arrête** », écrivait Boris Cyrulnik ; donnons-leur un espoir.

Il est vrai, cependant, qu'il n'est pas toujours facile de faire cohabiter 25 femmes et une trentaine d'enfants dans un espace plutôt exigu, et il faut parfois beaucoup de tolérance, d'empathie et une bonne dose d'humour pour résister à la tension.

Pourtant, depuis plus de 60 ans, Arabelle y parvient, encouragée par ces femmes qui manifestent une farouche volonté de retrouver, ou de trouver, leur dignité, leur autonomie et, pour plusieurs, la sécurité. Elles veulent aussi offrir à leurs enfants un avenir et savent toutes, consciemment ou non, que ces derniers auront de la peine à aller bien si elles-mêmes vont mal.

Nous le savons tous, le combat contre les violences faites aux femmes et aux enfants ne sera jamais définitivement acquis. Ce n'est pas une raison pour ne pas le mener. Chaque femme doit pouvoir choisir comment elle veut vivre et quelles sont ses valeurs. Chaque enfant a le droit

de vivre dans la stabilité, l'amour et la sécurité. Continuons donc tous à travailler dans ce but.

Tout ce qui est réalisé à Arabelle ne pourrait exister sans la participation de tous les collaborateurs, des services partenaires, des contributions financières de l'État de Genève, de la Ville d'Onex et d'autres communes, de la Fondation propriétaire de nos locaux (FED), des membres et donateurs de l'association et de la générosité de la Fondation Wilsdorf.

Je tiens ici, au nom du comité, à les remercier très chaleureusement. Je tiens également à remercier les membres du comité pour leur fidèle soutien et leur aide précieuse, ainsi qu'à féliciter le directeur pour son engagement, sa gestion de l'institution, le dynamisme apporté au quotidien, et à le remercier pour la qualité de la collaboration.

« **E la nave « Arabelle » va.** »

Anne-Lise Schweizer
Présidente



LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chaque année, le rapport d'activités permet de faire le bilan des efforts réalisés. C'est également un moment privilégié pour prendre du recul et analyser les progrès de notre société face aux violences domestiques.

Historiquement, la protection des victimes a souvent été centrée sur une approche d'éloignement et de mise à l'abri. Face à une situation de danger, il était courant que les femmes et leurs enfants doivent quitter leur domicile et leur quotidien pour se réfugier dans des structures adaptées. Cette solution demeure essentielle dans de nombreux cas, et l'hébergement est un fondement crucial de la protection.

Néanmoins, une transformation significative commence à émerger dans les pratiques, les dispositifs et les mentalités. La lutte contre les violences domestiques ne peut se limiter à l'adaptation des victimes à la violence qu'elles subissent. Elle doit également inclure un changement progressif vers la responsabilisation des auteurs et des dispositifs capables d'intervenir directement sur les dynamiques de la violence.



Dans ce contexte, les mesures d'éloignement administratif (MEA), dont l'usage a considérablement augmenté à Genève ces dernières années, envoient un message fort. Elles symbolisent un mouvement vers une société qui admet que, dans certains cas, ce n'est pas à la victime de s'en aller pour être en sécurité.

En parallèle, le développement des services ambulatoires ouvre de nouvelles perspectives pour l'accompagnement. Les dispositifs SES (service externe de soutien), EMSPV (équipe mobile de soutien et de prévention des violences), AEPI (accompagnement externe de première intervention) et AEMV (accompagnement éducatif en milieu de vie) permettent d'intervenir au plus près des réalités de vie des femmes et des enfants, de valoriser leurs ressources et de créer des réponses adaptées en étroite collaboration avec le réseau.

Ces formes d'accompagnement, lorsque les conditions de sécurité le permettent, aident à réduire les ruptures vécues souvent causées par la violence : perte de logement, interruption scolaire, et déconnexion des liens sociaux et des repères quotidiens. Elles renforcent également l'autonomie et le pouvoir d'action des personnes concernées.



Bien que l'hébergement demeure une réponse essentielle face au danger immédiat, l'évolution des dispositifs incite à envisager une complémentarité plus large entre protection, accompagnement ambulatoire et responsabilisation des auteurs.

Face aux violences domestiques, aucune institution ne peut agir isolément. C'est par la coopération, la vigilance collective et l'adaptation continue de nos pratiques que nous pouvons améliorer les réponses apportées aux femmes et aux enfants touchés.

Le chemin est difficile, mais il est indispensable.

À travers toutes ses actions, l'Association Arabelle contribue activement à cette transformation des pratiques. Elle fait partie d'un mouvement collectif visant à élaborer des solutions toujours plus cohérentes, protectrices et respectueuses des parcours de vie des femmes et des enfants.

Ces progrès n'auraient pas été possibles sans l'engagement quotidien de ceux et celles qui, au sein de l'Association, accompagnent avec compétence, rigueur et

humanité des situations souvent complexes et exigeantes. Je souhaite exprimer ma profonde gratitude à toutes les équipes d'Arabelle pour la qualité de leur travail, leur professionnalisme et leur dévouement envers les personnes que nous soutenons.

Je voudrais également remercier chaleureusement nos partenaires institutionnels, les autorités cantonales et communales, ainsi que les nombreuses organisations du réseau qui, chaque jour, renforcent la protection et l'accompagnement des victimes de violences domestiques.

Enfin, je tiens à saluer toutes les personnes, fondations et partenaires qui soutiennent les actions de l'Association Arabelle et qui, par leur confiance, permettent de poursuivre et d'élargir notre mission.

Marc-Antoine La Torre
Directeur général





mes premières découvertes
GALLIARD JEUNES

La vie du corps



LE MOT DE LA DIRECTRICE DE CRÈCHE

Un lieu de vie où la diversité de chacun.e enrichit la croissance de tous

Ainsi s'intitule le résultat de notre réflexion pédagogique, soit l'affirmation d'une vision commune, qui a pu être possible grâce au travail mené tout au long de l'année 2025.



C'est à travers les deux valeurs défendues par l'équipe éducative de la crèche - confiance et respect - qu'un alignement cohérent entre les actions menées et les paroles formulées a pu s'opérer. C'est en interrogrant les pratiques que nous avons pu maintenir le cap dans le but d'enrichir la mission de la structure, et de prodiguer une intervention éducative de qualité.

Car garantir la qualité de l'accueil représente un défi au quotidien.

Le 6^{ème} Forum en éducation de l'enfance qui a eu lieu les 6 et 7 octobre 2025 à Morges a exploré le sujet sous différents angles, dans le but de préciser de quelle qualité il était véritablement question. Des conférences animées par des personnalités comme Michel Vandebroek, professeur émérite de l'Université de Gand-Belgique, et Philippe Meirieu, professeur émérite en sciences de l'éducation, Université Lumière-Lyon, ont présenté des thématiques telles que le potentiel de l'accueil de l'enfance et l'influence de la culture, la responsabilité

éducative et le défi de la pédagogie aujourd'hui. Des collaborateur.trice.s de la crèche ont eu la chance de prendre part à ce forum.

La crèche du Foyer Arabelle a également eu le plaisir d'accueillir Marie-Jeanne Accietto, formatrice et enseignante, membre du réseau de compétence d'autisme suisse romande et du réseau des professionnel.le.s d'Autisme Genève, qui a sensibilisé l'équipe éducative au trouble du spectre autistique lors de deux sessions collectives.

Ces deux évènements ont notamment permis aux collaborateur.trice.s de la crèche de développer un aspect cher à la profession : la formation continue, qui représente une belle opportunité pour soutenir la qualité, car comme le dit si justement John Ruskin « **la qualité n'est jamais un accident, c'est toujours le résultat d'un effort intelligent** ».

C'est en ce sens que l'équipe éducative de la crèche s'emploie à envisager le quotidien auprès des enfants.

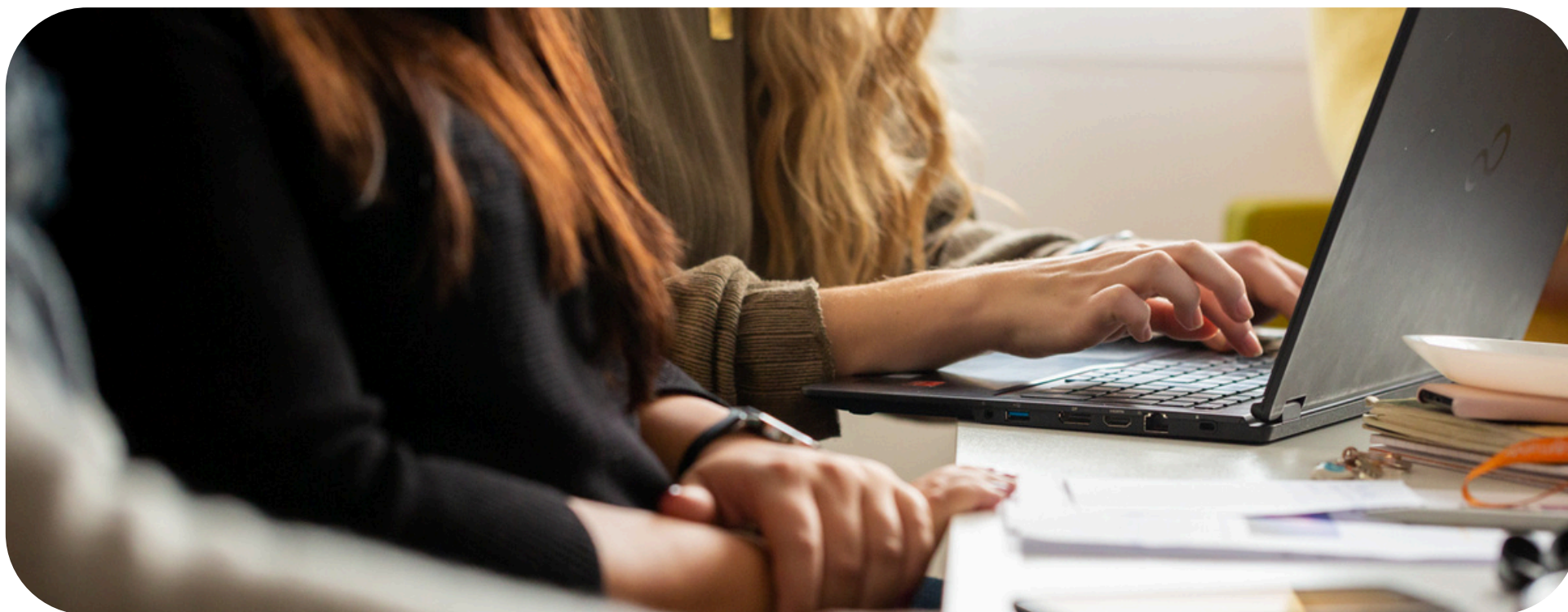
Sandra Fredon
Directrice de la crèche Arabelle



SERVICES ET PRESTATIONS D'ARABELLE

Au fil des années, Arabelle a développé différents services pour mieux répondre aux besoins des femmes et de leurs enfants. Aujourd'hui, 65 collaboratrices et collaborateurs travaillent pour offrir un accompagnement global aux résidentes. Différents pôles (éducatif, enfance, santé, administratif ou encore intendance) travaillent en lien avec tous les services, rassemblant diverses professions pour un accompagnement encore plus complet.

Arabelle propose ainsi des prestations internes et externes, dites ambulatoires, pour soutenir les personnes en dehors du foyer et dans des situations variées. Voici un récapitulatif des services et prestation d'Arabelle à ce jour.



Services internes

FOYER

Lieu d'hébergement en chambre ou en appartement-relais pour les femmes, avec ou sans enfants, victimes de violences domestiques. L'équipe éducative est présente au quotidien pour soutenir et accompagner chaque résidente dans ses démarches et son projet de vie.

CRÈCHE

Accueil préscolaire en journée pour les enfants du foyer et de la commune d'Onex.

AEPI

ACCOMPAGNEMENT EXTERNE DE PREMIÈRE INTERVENTION

Dispositif d'évaluation des demandes d'hébergement, afin d'orienter les personnes efficacement vers une solution adaptée tout en priorisant les situations urgentes.

Services ambulatoires

AEMV

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF EN MILLIEU DE VIE

Service ambulatoire destiné aux femmes quittant le foyer. Il propose un accompagnement à domicile afin de permettre une transition aussi douce que possible.

SES

SERVICE EXTERNE DE SOUTIEN

Prestation ambulatoire destinée aux personnes victimes de violences domestiques ne pouvant pas être accueillies en hébergement accompagné.

EMSPV

ÉQUIPE MOBILE DE SOUTIEN ET DE PRÉVENTION DES VIOLENCES

Prestation ambulatoire pour toute personne vivant des tensions ou des changements dans son couple ou sa famille. Pour toute personne confrontée à la violence, qu'elle en soit témoin, qu'elle la subisse ou qu'elle la manifeste.

AEPI : ACCOMPAGNER ET ORIENTER LES DEMANDES D'HÉBERGEMENT

L'Accompagnement Externe de Première Intervention (AEPI) est un dispositif mis en place par le Foyer Arabelle pour répondre à un enjeu central dans la prise en charge des femmes victimes de violences : la gestion et l'orientation des demandes d'hébergement. Ces dernières années, l'augmentation des sollicitations a complexifié cette gestion, notamment en ce qui concerne la liste d'attente. Les équipes éducatives devaient en effet, accompagner les femmes et les enfants déjà hébergés tout en répondant aux nouvelles demandes. En l'absence d'un dispositif dédié, certaines situations pouvaient rester plusieurs semaines sans évaluation approfondie, faute de ressources suffisantes.

L'AEPI assure une évaluation rapide des demandes. Ces dernières sont traitées par une éducatrice sociale qui contacte les femmes dans les 24 heures. Ce premier échange permet de comprendre leur situation, d'évaluer les besoins de protection et d'identifier les ressources mobilisables, la langue n'étant pas un obstacle grâce aux compétences linguistiques de l'équipe.

L'AEPI joue un rôle essentiel en première ligne.

Il permet d'évaluer les situations, de prioriser les besoins et d'orienter rapidement les personnes vers les ressources disponibles. Il renforce également la coordination avec les partenaires du réseau, comme l'Hospice général ou le Service de protection des mineurs, et facilite la mobilisation d'autres structures lorsque le foyer n'a plus de places. Pour les femmes concernées, ce premier contact est une étape importante : il permet d'instaurer un climat de confiance et de mieux comprendre les démarches possibles. Même sans admission immédiate, le fait de savoir que leur situation est suivie peut être rassurant.

Lorsque l'hébergement au Foyer Arabelle est possible, le contact est maintenu pendant la période d'attente pour suivre la situation et offrir un soutien. Selon les besoins, des orientations vers d'autres structures, dispositifs d'urgence ou services ambulatoires peuvent être proposées, avec un appui pour les démarches. Cette approche garantit un accompagnement adapté à chaque situation tout en réservant les places aux situations nécessitant une protection immédiate.

Depuis la mise en place de l'AEPI, la gestion de la liste d'attente s'est clarifiée. Elle comprend désormais en moyenne entre quatre et sept femmes. Auparavant, ce nombre était difficile à établir, notamment parce qu'il était compliqué de savoir si les femmes avaient trouvé une autre solution ou si elles étaient toujours en attente. Le suivi systématique permet aujourd'hui d'avoir une vision plus précise des besoins.

Pour l'équipe, l'AEPI améliore l'organisation du travail. La centralisation des demandes facilite l'anticipation des admissions et permet de dégager du temps pour l'accompagnement des femmes et des enfants déjà accueillis. Au fil du temps, le dispositif s'impose comme un élément structurant du système d'accueil, contribuant à des réponses plus rapides, cohérentes et adaptées aux besoins.



PORTRAIT D'UNE RÉSIDENTE

Présentation

J'ai 27 ans et je suis maman d'une petite fille de trois ans. Je suis arrivée au foyer à la suite de violences conjugales et de menaces de mort. Depuis la naissance de ma fille, j'étais en fuite pendant trois ans. Je suis arrivée le 2 octobre 2025. J'étais greffière, mais j'ai dû tout arrêter à la naissance de mon enfant à cause de ces violences et j'ai été contrainte de fuir à travers la France.

Dans quel état d'esprit êtes-vous arrivée au foyer ?

J'étais complètement perdue et triste, et surtout je ne savais plus qui j'étais. Je ne vivais plus, je survivais pour ma fille, elle m'a sauvée.

Comment décririez-vous la vie quotidienne au foyer ?

Au début, je pensais que ce serait difficile, ayant toujours été indépendante depuis mes dix-huit ans. Mais finalement, je m'y sens bien. Certains jours sont plus compliqués, mais j'ai trouvé ma place.

Qu'apporte Arabelle à votre enfant ?

Une stabilité, une sécurité et surtout, elle a grandi d'un coup. Quand nous sommes arrivées il y a cinq mois, elle ne parlait pas et maintenant elle parle très bien. Elle est très heureuse, a plein de copains et copines. Ici, c'est sa famille. Elle connaît tout le monde et dès qu'il y a quelqu'un dans la pièce, elle l'appelle par son prénom.

C'est sa « maison bleue » comme elle dit, puisque la porte est bleue. La crèche change la vie pour elle et pour moi aussi. J'ai enfin du temps pour mes rendez-vous médicaux, que je n'avais pas fait depuis plus de trois ans.

Quelle est la plus grande difficulté au foyer ?

Au début, je pensais que partager la salle de bain serait difficile. Mais ma voisine est devenue mon amie et ça ne me pose aucun souci de la partager avec elle. Cela dépend sur qui on tombe, mais sinon, il n'y a pas vraiment de difficulté, on est très bien. Si je devais trouver quelque chose, ce serait la nourriture.

Qu'est ce que vous avez appris en étant à Arabelle ?

J'ai appris que l'on peut demander de l'aide, être écoutée sans jugement, et que l'on peut enfin se tourner vers quelqu'un lorsqu'on en a besoin.

Comment envisagez-vous l'avenir ?

J'ai pour projet de reprendre mes études pour exercer le métier de mes rêves : je voudrais devenir notaire. J'attends un peu la fin du jugement pour pouvoir souffler et reconstruire ma vie avec ma fille, ma nouvelle vie.

Voulez-vous ajouter quelque chose ?

Je voudrais dire un grand merci à toute l'équipe. Vous êtes toujours à l'écoute, toujours gentils. Quand il y a un souci, vous réagissez vite et trouvez des solutions. Vous nous permettez d'avoir de beaux meubles, on peut vraiment personnaliser notre espace. Les civilistes sont toujours là pour monter les meubles. Franchement, on a beaucoup de chance, un grand merci à toute l'équipe !

Anna (prénom d'emprunt), résidente du foyer



DESTINATION VINGT-SEPT : OUVRIR LES PORTES DE LA CULTURE

« Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent. »

Cet extrait de l'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits Humains a été le point de départ de la création de l'association Destination vingt-sept. En 2025, le Foyer Arabelle a participé à cette initiative portée par Yannick Bonvin Rey et Sandy Monney, médiatrices culturelles au sein de l'association. L'objectif est de faciliter l'accès à la culture pour toutes et tous et permettre à chacun.e de s'approprier des lieux et des œuvres parfois peu familiers.

Le projet s'est appuyé sur les envies et les intérêts des participantes. Le thème de la transmission, de ce que l'on souhaite laisser aux générations futures, a guidé les six ateliers artistiques et les échanges. À travers le dessin et la réalisation de cartes en papier, chaque femme a créé un collage exprimant son univers et ses expériences. Ces créations, accompagnées de citations personnelles, ont été présentées au public lors de la journée des Bastions de l'Égalité, offrant aux participantes l'occasion de partager leurs valeurs, rêves et espoirs.



**— Je suis cet héritage
qui inspire l'aigle royal,
dans sa quête de
politesse en amour.**

Awa

Parmi les sorties culturelles organisées, une soirée au Victoria Hall pour assister à un concert du pianiste Rafal Blechacz a particulièrement marqué les esprits. Comme le raconte une résidente : « C'est la première fois que je faisais une sortie dans ce genre de lieu et j'ai tellement aimé cette expérience. J'aimerais y retourner. »

Pour beaucoup, cette ouverture à l'art a été une expérience précieuse, permettant de partager une émotion collective et de se sentir pleinement légitime dans un espace culturel. Ce projet a ainsi contribué à montrer que la culture appartient à tout le monde.

Nous remercions Yannick Bonvin Rey et Sandy Monney pour leur engagement, leur créativité et la qualité de leur accompagnement, grâce auxquels les femmes du foyer ont pu vivre des expériences culturelles riches et inspirantes.



**— J'écoute bien les paroles et
les lieux. Je reste un peu assise
pour pouvoir tout comprendre.
La patience émerveille ma vie.
La patience est source de force.**

Yasmeen

**— L'art, comme l'amour,
naît du chaos mais
cherche toujours
la beauté.**

C.L.

LA SOCIO-ESTHÉTIQUE : PRENDRE SOIN DE SOI POUR ALLER DE L'AVANT

Depuis maintenant treize ans, le Foyer Arabelle propose aux femmes accueillies des séances de socio-esthétique, un accompagnement centré sur le bien-être, le respect de soi et la reconnexion à son corps. Pensé comme un espace de pause dans des parcours marqués par des violences et des ruptures, cette proposition permet aux résidentes de s'accorder un moment pour elles, dans un cadre sécurisant et bienveillant.

Toutes les deux semaines, des séances individuelles sont proposées aux résidentes. Les soins sont réalisés directement au foyer par la socio-esthéticienne Vanessa Morand, qui intervient au Foyer Arabelle depuis deux ans. Chaque accompagnement est personnalisé et s'adapte aux besoins et au rythme de chacune.

Comme l'explique Vanessa Morand :

« La socio-esthétique est un accompagnement par le soin et le toucher, destiné à soutenir les personnes fragilisées. À travers ces moments de pause et de bien-être, l'objectif est de restaurer l'estime de soi, de se réapproprier son corps et de retrouver confiance. »

Très appréciées, ces séances bénéficient à l'ensemble des résidentes accueillies au foyer au fil de l'année. Les effets observés sont nombreux : détente, apaisement, valorisation personnelle et regain de confiance. Certaines femmes expriment leur fierté en montrant leurs ongles fraîchement soignés, d'autres repartent profondément détendues après un massage. Ces instants contribuent à renforcer une image de soi positive et à soutenir le processus de reconstruction.

PARLER POUR AVANCER : LES GROUPES DE PAROLE AU FOYER

Depuis treize ans, les groupes de parole font leur preuve au Foyer Arabelle. Lancés sous l'impulsion d'un éducateur social, le projet a été développé avec Corinne Lequint Akérib, éducatrice sociale à AVVEC (*Aide aux Victimes de Violences en Couple*). Ensemble, ils ont créé ces espaces d'échange pour répondre à un besoin institutionnel et offrir aux femmes hébergées un lieu d'écoute, de réflexion et de partage.

Les séances s'appuient généralement sur un texte ou un support écrit qui sert de point de départ à la discussion. Les thèmes peuvent être proposés par Corinne, mais aussi par les participantes elles-mêmes : les violences vécues, les émotions, les difficultés du quotidien, la parentalité, etc. L'objectif n'est pas de raconter toute son histoire personnelle, mais de pouvoir réagir à un sujet, écouter les autres et exprimer son point de vue.

Quelques règles simples permettent de créer un climat de confiance : parler en "je", respecter la parole de chacune et s'écouter sans chercher nécessairement à donner des conseils. Dans un contexte de vie collective où les résidentes ne se sont pas choisies, ces moments permettent d'apprendre à se parler autrement et à

mieux comprendre les parcours de chacune. Ces espaces produisent souvent un effet d'apaisement notable. Le simple fait de savoir qu'il existe un lieu où déposer ce que l'on vit permet parfois de diminuer les tensions et de favoriser un climat plus serein au sein du foyer.

Au fil des années, les thèmes abordés ont évolué. Avant, les discussions portaient surtout sur les violences conjugales et leurs conséquences. Aujourd'hui, les participantes parlent également de leurs inquiétudes liées à leur rôle de mère, de leur vie personnelle et de leur appréhension du futur. Les groupes s'adaptent ainsi aux besoins et aux envies des femmes présentes.

Les groupes de parole offrent également un modèle de communication respectueuse, où chacune peut prendre sa place à son rythme. Certaines femmes, d'abord très discrètes, gagnent progressivement en confiance et osent davantage s'exprimer. Au-delà des échanges, ces moments deviennent parfois de véritables instants de solidarité et de reconnaissance mutuelle, qui marquent une étape importante dans leur cheminement.

ÉTUDIER POUR SE RECONSTRUIRE : QUAND LES FEMMES TRANSFORMENT L'ÉPREUVE EN RÉUSSITE

Pour de nombreuses femmes victimes de violences domestiques, quitter le domicile représente un acte de courage immense. Lorsqu'elles trouvent refuge dans un foyer d'hébergement, souvent avec leurs enfants, elles doivent tout reconstruire : leur sécurité, leur stabilité émotionnelle, leur autonomie financière. Dans ce contexte fragile, certaines choisissent un chemin exigeant mais porteur d'espoir : reprendre ou poursuivre leurs études.

Arabelle accompagne chaque année des femmes dans leurs démarches administratives, juridiques, sociales et professionnelles. Parmi ces démarches, la formation et l'obtention d'un diplôme jouent un rôle crucial.

Les violences domestiques s'accompagnent souvent d'un isolement, d'une dépendance économique et d'une perte de confiance en soi. Reprendre des études, qu'il s'agisse de cours de français, de stage de réinsertion ou d'un apprentissage, permet d'inverser cette dynamique.

Pour une femme hébergée en foyer, jongler entre les

démarches administratives, la reconstruction psychologique, l'éducation des enfants et les exigences scolaires et/ou professionnelles demande un effort de tous les jours. Chaque examen réussi, chaque semestre validé est une victoire qui mérite d'être célébrée.

« Sincèrement c'était très difficile mais j'y suis parvenue grâce à une volonté de réussir et de sortir mon fils de la situation dans laquelle j'étais. Le plus difficile était de laisser mon fils de quelques mois et de pouvoir réviser comme il faut alors que je manquais de sommeil. » (Elvina)

Un pilier de la reconstruction après les violences

L'accès à un diplôme est bien plus qu'une réussite académique : c'est un levier d'émancipation. L'autonomie financière réduit le risque de retourner dans un environnement violent par contrainte économique. Elle permet aussi de sécuriser un logement, d'assurer la stabilité des enfants et de reconstruire une identité en dehors du statut de victime. La réussite scolaire ou universitaire agit également sur

le plan psychologique. Elle redonne un sentiment de compétence, de légitimité et de valeur personnelle, des éléments souvent ébranlés par les violences.

« Ce diplôme a changé ma vie. Il m'a permis d'obtenir un emploi dans une banque et de construire une vraie stabilité. Aujourd'hui, j'ai un travail, un salaire qui me permet de vivre correctement et surtout une sécurité pour l'avenir. Mais au-delà de cela, ce diplôme m'a donné confiance en moi. Il m'a montré que malgré les difficultés, il est possible d'avancer et de transformer sa vie. » (Alae)

Un impact sur les enfants

Pour les enfants hébergés en foyer, voir leur mère poursuivre ses études malgré les difficultés transmet un message puissant : il est possible de se relever. Cette dynamique contribue à briser les cycles de violence intergénérationnels en montrant qu'un autre avenir est envisageable.

« Mon fils m'a donné la force de continuer. » (Elvina)

Soutenir ces parcours, un enjeu collectif

Ces réussites sont aussi rendues possibles grâce au dispositif de soutien mis en œuvre par l'équipe éducative, les associations, les établissements de

formation et surtout par les donateur.trice.s engagé.e.s. Nous souhaitons remercier tout particulièrement la Fondation Lucienne Thévenoz pour son soutien précieux aux formations des résidentes depuis 2023. Soutenir l'accès à la formation des femmes en foyer, c'est contribuer à une reconstruction durable.

« Le Foyer Arabelle a été un pilier dans mon parcours. Il m'a permis de tenir dans la durée. Le fait que les repas soient préparés chaque soir m'aidait énormément : cela me donnait un peu de temps pour étudier ou simplement souffler. La crèche m'a permis d'aller à l'école en sachant que ma fille était bien entourée. Les éducateurs ont aussi été très présents. Ils étaient prêts à aider pour certains rendez-vous, pour l'organisation du quotidien ou simplement pour écouter. Le foyer proposait aussi des activités pour le bien-être des femmes. Tout cela m'a donné un cadre et un soutien dont j'avais vraiment besoin. » (Alae)

Derrière chaque diplôme obtenu se cache une histoire de courage, de nuits écourtées, des doutes surmontés. Ces femmes ne sont pas définies par ce qu'elles ont subi, mais par ce qu'elles bâtissent aujourd'hui.

Romane Moreno, éducatrice sociale

LA ZOOTHÉRAPIE AU FOYER

La zoothérapie consiste à intégrer la présence d'animaux dans un accompagnement éducatif ou thérapeutique pour soutenir le bien-être des participants. Des études scientifiques montrent que ces interactions peuvent réduire le stress et l'anxiété, améliorer l'humeur et faciliter le lien social. Elles créent également un climat de confiance propice à la communication et aux apprentissages (Kamioka et al., 2014 ; Ein, Li & Vickers, 2018).

Depuis août 2023, nous proposons des séances de zoothérapie au foyer. Alexandra, zoothérapeute et responsable de Be Wild Energy et Cœurs d'Animaux, vient deux fois par mois avec ses animaux pour offrir aux enfants et aux familles un moment de détente et d'échanges.

« J'ai pu observer de beaux échanges et partages entre les enfants, les mamans et les animaux. C'est un moment où les enfants peuvent découvrir, apprendre, se calmer, partager avec d'autres enfants, prendre confiance en eux. Et les mamans peuvent passer un moment simple et doux avec leur enfant, leur expliquer comment se comporter et respecter





les animaux. Enfin, les échanges avec l'équipe sont enrichissants et me permettent d'ajuster mes accompagnements. »

Ces séances montrent que la zoothérapie favorise la confiance en soi, le respect et la communication, tout en offrant aux enfants et à leurs familles un temps précieux de calme et de partage.

Les résultats concrets sont parlants :

« Un jeune garçon souffrant du spectre autistique, qui ne pouvait pas s'approcher des cochons d'Inde par peur lors des premières séances, a progressivement pris confiance et a fini par les caresser. »

« Une adolescente rencontrant certains problèmes de comportement se montrait toujours calme, respectueuse et disciplinée avec les animaux. »

Ces exemples illustrent comment la zoothérapie peut aider les enfants à dépasser leurs peurs, mieux gérer leurs émotions et développer des comportements plus apaisés, tout en renforçant l'estime de soi et le respect des autres. En alliant apprentissage, émotion et bien-être, la zoothérapie s'affirme comme un outil concret et efficace dans notre accompagnement éducatif et thérapeutique, permettant aux enfants et aux familles de vivre des moments authentiques et transformateurs.

PORTRAIT D'ÉQUIPE - FOYER

Présentation

Je m'appelle Léa. Je suis nouvellement diplômée en travail social et, depuis peu, éducatrice sociale au sein du Foyer Arabelle.

Comment es-tu arrivée à Arabelle ?

Je suis d'abord arrivée au foyer pour un stage de six mois dans le cadre de mes études. Ensuite, pendant presque un an et demi, j'y ai effectué des veilles nocturnes en parallèle de mes cours à la HETS (Haute École de Travail Social). Par la suite, j'ai commencé à faire des remplacements sur appel. Puis, à la suite du départ d'une collègue, j'ai repris son poste et je la remplace maintenant depuis six mois.

Ton meilleur souvenir ?

Pour moi, les meilleurs souvenirs du foyer sont les petits moments de vie partagés dans la normalité, comme les goûters d'anniversaire des enfants. Malgré les tensions ou les inquiétudes qui peuvent parfois être présentes, on met tout de côté le temps d'un moment simple.

Quelques banderoles, un gâteau, un peu de musique... et on célèbre l'anniversaire d'un enfant avec les résidentes et l'équipe éducative.

Ta plus grande difficulté ?

L'une des grandes difficultés que je rencontre ici est liée à l'aide contrainte. Certaines femmes ne souhaitent pas forcément se retrouver au foyer. Dans ces situations, accepter un suivi éducatif n'est pas simple, et il est parfois délicat de trouver l'équilibre entre les contraintes institutionnelles et la liberté personnelle de chacune.

Une idée à proposer ?

En tant qu'ancienne scout et responsable scout, j'aimerais beaucoup organiser un week-end sous tente pour les enfants du foyer, avec un petit feu de camp le soir et des balades en montagne. Ce serait l'occasion de leur offrir un moment simple, dehors, et de partager une expérience différente ensemble.

Léa, éducatrice sociale

PORTRAIT D'ÉQUIPE - CRÈCHE

Présentation et parcours à Arabelle

Bonjour, je m'appelle Wilma, j'ai 55 ans et j'ai commencé à travailler à Arabelle en 2008 via une entreprise externe. Au bout d'un an, j'ai été engagée directement par le foyer. Cela fait maintenant dix-sept ans que je suis ici, j'ai travaillé sous quatre directions différentes.

J'ai commencé par faire le nettoyage au foyer, puis j'ai aussi fait des remplacements de nettoyage à la crèche. Après l'agrandissement de la crèche, un poste d'intendante a été créé, j'ai postulé et je suis maintenant à la crèche à 90 % depuis trois ans.

Ton meilleur souvenir à Arabelle ?

C'est d'avoir été engagée, d'abord pour le nettoyage puis comme intendante. C'était parfait parce que je commençais à être un peu fatiguée après quinze ans à faire le ménage.

Ta plus grande difficulté ?

Je dirais que ça a été le passage du foyer à la crèche. Ça impliquait un nouveau poste, avec un cadre de travail et une organisation différents. Même si le directeur est resté le même, ça m'a demandé un temps d'adaptation. C'est vraiment ce changement global qui a été le plus difficile au début.

Une idée à proposer ?

Prendre tout l'immeuble pour Arabelle : garder les deux étages actuels pour les bureaux et la crèche et utiliser tout le reste du bâtiment pour accueillir les femmes à Arabelle.

Souhaites-tu ajouter quelque chose ?

Un grand merci à l'équipe et à la direction, qui sont toujours très gentils avec moi.

Wilma, intendante à la crèche

LA SANTÉ AU FOYER ARABELLE

En 2025, nous avons eu le plaisir de collaborer avec différents partenaires du réseau genevois pour traiter de thèmes importants pour la prévention et la promotion de la santé des résidentes et de leurs enfants. Nous listons ici les principales interventions, la plupart réalisées sur un mode bénévole. Nous en sommes très reconnaissant.e.s !

Dans la continuité des années précédentes

L'antenne santé sexuelle de la ville d'Onex a donné une formation sur l'anatomie de la femme.

Proslife et Save a Life ont formé les femmes à faire face aux urgences pédiatriques et à prévenir les accidents graves, en particulier les étouffements et les noyades. L'équipe éducative a elle dispensé des cours en cas de maladie chez l'enfant. L'importance de faire appel au pédiatre qui connaît déjà l'enfant ou d'anticiper les fins de semaine pour éviter les accès aux urgences ont été soulignée.

L'équipe éducative a organisé régulièrement des ateliers sur le thème du brossage des dents. En effet, malheureusement, plusieurs enfants ont dû consulter en raison de caries dentaires.





Innovations

Parmi les innovations, on compte l'intervention de l'association Agents de Santé. Cette association vise à promouvoir la santé en agissant notamment sur l'alimentation, l'activité physique et la gestion du stress. Plusieurs rencontres conduites par des personnes elles-mêmes issues de la migration ont eu lieu avec les résidentes. La présence de Fourchette verte au cours d'un repas a permis d'aborder le thème de l'alimentation équilibrée et la notion de satiété. Le sucre est lui au cœur de la campagne MAYbe Less Sugar à laquelle le foyer a pu participer en 2025, grâce à la présence d'une diététicienne de Diabètevaud. Ces associations renforcent la crédibilité des démarches éducatives qui visent à réduire l'apport de boissons sucrées au quotidien.

Activité physique

Du point de vue de l'activité physique, une assistante socio-éducative en formation au foyer a mis sur pied un cours de zumba en 2025. Il a rencontré un franc succès, favorisant le mouvement tout en vivant un moment très joyeux et convivial. Des enfants étaient souvent présents avec leur mère ou avec l'équipe éducative d'un groupe de la crèche invité à participer.

Les leçons de natation à la piscine d'Onex ont continué, elles sont toujours aussi populaires !

Journée du cœur 2025

Pour la première fois en 2025, plusieurs résidentes ont participé à diverses activités de prévention et de dépistage qui ont eu lieu dans le cadre de la journée du cœur aux Hôpitaux Universitaires de Genève.

Catherine Ritter, Référente santé, médecin

CHIFFRES CLÉS 2025

 **67** Collaborateur.trice.s

Soit  **36** Équivalent plein temps

 **41** Femmes hébergées
Dont  **16** ont quitté le foyer

 **193** Demandes d'hébergement reçues
Dont  **17** Demandes acceptées


 **17** Chambres


 **57** Enfants hébergés

 **1** Naissance

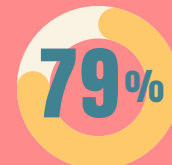
 **8** Appartement relais dans le même immeuble

 **34 ANS** Âge moyen des résidentes

 **46%** d'enfants en âge préscolaire

 **6,5 MOIS** Durée moyenne du séjour*

 **102%** Taux d'occupation

 **79%** des résidentes sont victimes de violences domestiques**

*Calculée à partir du 1er janvier 2025 **21% restants : lien mère-enfant, rupture sociale, santé.

COMPTES

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint de l'exercice 2025 A l'Assemblée générale des membres de L'ASSOCIATION FOYER ARABELLE, Onex

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, Tableau de financement, Tableau de variation de capital et annexe, de l'ASSOCIATION FOYER ARABELLE, Onex pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

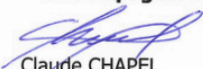
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC et aux exigences légales incombe au Comité de votre Association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.


Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC 21 et que ces comptes ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Genève, le 12 mars 2026 / 4 - 2

Cf Compagnie fiduciaire de révision sa


Claude CHAPEL
Expert-réviseur agréé


Patrick MONNEY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- bilan au 31.12.2025
- compte de profits et pertes
- annexe aux comptes annuels

Bilan au 31 décembre 2025 en CHF

ACTIF	Notes	2025	2024
Caisse		10 953,04	6 109,05
CCP 12-17615-0		1 109 312,90	538 149,52
BCGE		3 728,10	3 726,40
Total de la trésorerie		1 123 994,04	547 984,97
Débiteurs/pensions		261 258,30	207 916,30
Autres créances à court terme		1 707,00	2 515,60
Rémunération dues			
Provision pour débiteurs douteux		-29 836,00	-47 038,00
Créances résultant de prestations de services	1	233 129,30	163 393,90
Avoirs à recevoir /transfert		7 784,95	16 094,80
Charges constatées d'avance	2	149 728,25	230 824,60
Actifs de régularisation	3	157 513,20	246 919,40
Total de l'actif circulant		1 514 636,54	958 298,27
Matériel mobilier, électroménager		5 751,71	5 453,09
Matériels et logiciels informatiques		-	-
Aménagements, installations		7 534,45	13 830,85
Aménagements, installations pris en charge par fonds		37 022,68	48 765,58
Immobilisations corporelles nettes	4	50 308,84	68 049,52
Total de l'actif immobilisé		50 308,84	68 049,52
TOTAL DE L'ACTIF		1 564 945,38	1 026 347,79

PASSIF	Notes	2025	2024
Rémunérations dues			-
Créanciers sociaux		20 907,10	48 978,65
Autres dettes à court terme	5	20 907,10	48 978,65
Créanciers	6	181 328,05	154 936,66
Charges à payer	6	44 155,85	16 666,73
Provision vacances 2024	6	25 044,96	38 406,41
Produits reçus d'avance	11,2	26 579,15	27 086,70
Passifs de régularisation		277 108,01	237 096,50
Total des engagements à court terme		298 015,11	286 075,15
Fonds Solidarité	6,1	66 367,50	88 331,69
Fonds affectés	6,2	-	36,05
Fonds Aménagement	6,3	31 181,20	45 788,27
Fonds Loterie Romande	6,4	-	-
Fonds AEMV	6,5	-	-
Fonds Magester	6,6	41 917,94	30 137,00
Fonds RISE	6,7	115 500,00	-
Fonds Covid	6,8	5 013,59	5 013,59
Fonds Boutique	6,9	5 240,94	5 240,94
Fonds Pierre Mercier	6,10	-	-
Fonds Extension crèche	6,11	34 258,63	34 258,63
Fonds SES	6,12	-	-
Fonds Genève pour le bien commun	6,13	657,64	2 047,64
Fonds vacances d'été	6,14	28 343,59	27 618,24
Fonds Carfagni	6,15	2 965,49	62 031,25
Fonds OAK	6,16	-	-
Fonds divers	6,17	-	-
Fonds garde enfants	6,18	31 226,65	44 967,60
Fonds Lucienne Thévenoz	6,19	583,64	29 739,84
Fonds Accompagnement externe de première intervention	6,20	6 913,35	6 898,45
Fonds Amort. Immo Loterie Romande	6,21	9 218,75	18 800,10
Fonds Amort. Immo Carfagni	6,22	2 917,40	3 917,05
Fonds Amort Immo Aménagement	6,23	24 886,63	26 048,53
Fonds Enfants	6,24	7 929,67	-
Fonds EMSPV	6,25	217 055,04	-
Total du capital des fonds		632 177,65	430 874,87
Total des capitaux étrangers, dont avoir du fonds		930 192,76	716 950,02
Capital versé		374 344,91	374 344,91
Bénéfices cumulés reportés crèche Ville d'Onex au 31.12.23	13	10 657,66	10 657,66
Résultat crèche Ville d'Onex 2024		51 241,99	
Résultat reporté foyer et crèche interne 2024		178 105,04	
Résultat reporté acquis définitivement Arabelle		-304 951,53	-304 951,53
Résultat de l'exercice		325 354,86	229 346,73
Total fonds propres		634 752,93	309 397,77
TOTAL PASSIFS		1 564 945,69	1 026 347,79

Compte d'exploitation 2025 en CHF

Produits d'exploitation	Notes	Budget 2025	2025	2024
Subventions	7	2 432 300,00	2 344 036,00	2 180 148,00
Subvention exceptionnelle Etat GE*		-	-	-
Dons divers, Communes, Entreprises/Fondations*		42 000,00	528 970,86	334 379,33
Cotisations de l'Association		3 500,00	1 148,75	1 050,00
Pensions	9	1 647 350,00	1 695 439,35	1 620 802,10
Repas		2 900,00	3 332,00	3 174,00
Crèche externe		260 000,00	287 629,20	269 491,05
Buanderie		2 400,00	479,60	1 005,50
Dons et mécénat			7954,71	0,00
Produits hospice général garde enfants			31208,17	29321,02
Produits nets de prestations de services		1 912 650,00	2 026 043,03	1 923 793,67
Commission impôt à la source		950,00	1 272,25	1 050,00
Produits divers	10	12 000,00	33 250,05	82 831,51
Autres produits d'exploitation		12 950,00	34 522,30	83 881,51
Total des produits d'exploitation		4 403 400,00	4 934 720,94	4 523 252,51

Charges d'exploitation	Notes	Budget 2025	2025	2024
Salaires	11,1	2 816 495,00	2 951 543,59	2 939 191,00
Variation provision de vacances	11,2	-	-13 361,44	9 008,90
Autres charges personnel	11,3	33 292,00	34 734,60	26 111,36
Charges sociales		591 464,00	604 522,85	594 474,20
Déplacements et frais divers personnel		2 000,00	15 479,81	3 656,50
Frais de formation		40 000,00	20 319,78	11 844,25
Indemnités journalières	11,4		-220 575,15	-276 190,95
Charges de personnel		3 483 251,00	3 392 664,04	3 308 095,26
Alimentation		118 010,00	127 050,19	148 651,52
Frais de locaux et entretiens divers*	12,1	390 546,00	436 215,61	599 554,93
Frais éducatifs *	12,2	17 604,00	327 465,86	348 647,88
Frais administratifs	12,3	89 372,00	103 255,73	115 862,03
Autres charges d'exploitation		615 532,00	993 987,39	1 212 716,36
Total charges d'exploitation		4 098 783,00	4 386 651,43	4 520 811,62

RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT RESULTAT FINANCIER ET PROVISIONS

Amortissements		11 200,00	21 161,68	23 303,90
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT RESULTAT FINANCIER		293 417,00	526 907,83	-20 863,01
Produits financiers - intérêts créanciers		5,00	1,70	24,20
Charges financières - frais de banque et CCP		190,00	251,90	454,27
RESULTAT FINANCIER		-185,00	-250,20	-430,07

Charges d'exploitation	Notes	Budget 2025	2025	2024
Produits sur exercices antérieurs/exceptionnels		-	-	-
Charges sur exercices antérieurs		-	-	-
RESULTAT EXCEPTIONNEL		-	-	-
Fonds affectés - attributions	6		-528 970,86	-334 379,33
Fonds affectés - utilisations	6		327 668,08	585 019,14
RESULTAT DES FONDS (attributions/utilisations nettes)		-	-201 302,78	250 639,81
RESULTAT DE L'EXERCICE			325 354,85	229 346,73

Résultat de l'exercice secteur Foyer y compris service de crèche		81 839,54	178 105,04
Résultat de l'exercice secteur crèche externe Ville d'Onex		243 515,32	51 241,69
RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT TRAITEMENT DU RESULTAT		293 232,00	325 354,86
Ville d'Onex		243 515,32	51 241,69
Département des finances		38 479,23	92 888,42
Délégation à la Petite Enfance		3 544,32	8 555,95
TRAITEMENT DU RESULTAT POUR ARABELLE		293 232,00	39 815,99

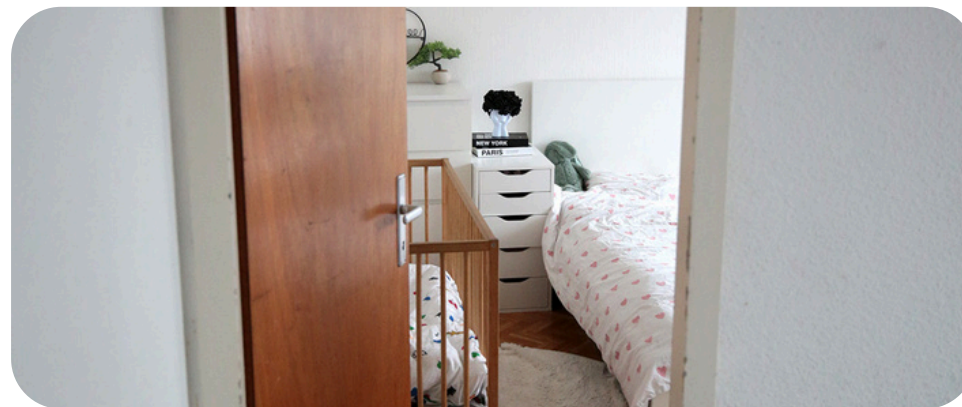
*erratum 2024, répartition bénéfice

REMERCIEMENTS

L'association Foyer Arabelle tient à remercier chaleureusement toutes les personnes, institutions, entreprises et associations qui soutiennent ses actions :

- Le Département des finances et des ressources humaines (DF), représenté par Madame Nathalie Fontanet, Conseillère d'État
- Le Bureau pour la promotion de l'égalité entre hommes et femmes et de la prévention des violences domestiques (BPEV), représenté par Madame Emilie Flamand
- Le Service d'autorisation et de surveillance des lieux de placement (SASLP), représenté par Madame Sophia Procofieff, cheffe de service, et Madame Natacha Mascotto, chargée d'évaluation (pour les mineures au foyer)
- Le Service de la petite enfance de la Ville de Genève, représenté par Madame Christina Kitsos, Conseillère administrative chargée du Département de la cohésion sociale et de la solidarité
- La Ville d'Onex, représentée par Madame Anne Kleiner, maire, Madame Maryam Yunus Ebener, Conseillère administrative chargée du Service social santé et enfance (SSSE), Monsieur Thomas Savary, chef du SSSE, et Madame Alessandra Gorgone, déléguée à l'Enfance du SSSE
- Le Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (SASAJ), représenté par Madame Marielle Kunz, cheffe de service, et Madame Lucia Dizerens, chargée d'évaluation
- L'Agenda Intégration Suisse
- L'Antenne Santé Sexuelle de la Ville d'Onex
- L'Association Agents de Santé
- L'Association Aspasia
- L'Association AVVEC
- L'Association Carrefour Addictions
- L'Association COS
- L'Association Courir Mandement
- L'Association Lady's Bad
- L'Association Pro Mente Sana
- L'Association Proslife
- L'Association Un Enfant Un Cadeau
- American International Women's Club
- Camarada

- Cartier
- Centre LAVI
- Coty
- Département de l'instruction publique (DIP)
- École des Parents, FIPEGS
- F-Information
- Foyers d'hébergement genevois
- Groupe Inter-crèches d'Onex
- Hospice général (HG – Unité de Retour à l'Autonomie, AMIG)
- Hôpitaux universitaires de Genève
- International Paper
- La Fondation Aletheia
- La Fondation Magester
- La Fondation Officielle de la Jeunesse (FOJ)
- La Fondation Wilsdorf
- La Loterie Romande
- La Maison de l'Enfance et de l'Adolescence
- Le secteur Sport de la Ville d'Onex
- Les communes de Bellevue et Dardagny
- Onex-Familles
- Onex Natation
- Onex Solidaire
- Partage
- Procter & Gamble
- Service de Santé de la Jeunesse (SSJ)
- Service de la protection des mineurs (SPMi)
- Terre des Hommes UNIGE



Un remerciement particulier aux photographes Ghislaine Heger et Rebecca Bowring pour leurs magnifiques photographies qui illustrent ce rapport.

Merci aux particuliers qui nous soutiennent.

Merci aux membres de notre comité pour leur investissement et soutien bénévole.

Merci à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs d'Arabelle pour leur engagement et leur investissement précieux.

Les actions menées par Arabelle en faveur des femmes et des enfants sont rendues possibles grâce à l'aide financière de l'État.



AVEC LE SOUTIEN
DE LA
VILLE DE GENEVE



onex
Ville de progrès
REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE



NOUS CONTACTER

Arabelle, Foyer d'hébergement avec crèche

Avenue des Grandes-Communes 64
1213 Onex

Tél. équipe éducative : 022 792 70 84

Tél. administration : 022 792 70 85

Tél. crèche : 022 792 80 49

E-mail : info@foyerarabelle.ch

Site internet : www.foyerarabelle.ch

NOUS SOUTENIR

Soutenir le Foyer Arabelle, c'est faire un geste
pour les femmes et les enfants en difficulté.

IBAN : CH33 0900 0000 1201 7615 0

**JE FAIS UN DON POUR
SOUTENIR ARABELLE**

en ajoutant le libellé "Fonds de Solidarité"

